

Quelques faits & données à propos de l'offre social-santé du Bassin Sud-Est

Ce document décrit l'offre de services sociaux et de santé du Bassin Sud-Est. Il se veut complémentaire à celui décrivant certains aspects de la réalité socio-économique des habitant·es du bassin (voir [ici](#)).

Il ne s'agit pas d'être exhaustif et encore moins de prétendre analyser les capacités présentes dans le Bassin pour répondre aux besoins de la population. Les éléments présentés ici se veulent essentiellement descriptifs, et une multitude de limites à cette description peuvent être identifiées. Certaines limites sont mentionnées à la fin de ce document. Par ailleurs, ces éléments chiffrés ne disent rien de la qualité ou du volume des prestations réalisées. Ils permettent tout au plus d'**identifier une partie des ressources existantes pour répondre aux besoins de la population du Bassin**, et peut-être de soutenir des actions en cours ou à mener.



Les informations reprises ci-après sont une analyse descriptive de données disponibles sur Bruxelles Social (www.social.brussels)¹

¹ La base de données de ce site est régulièrement mise à jour, et les analyses réalisées ici se sont basées sur un export de la base de données réalisé le 29/02/2024. Il est donc possible que certaines valeurs de variables aient changé dans l'intervalle.

Données générales

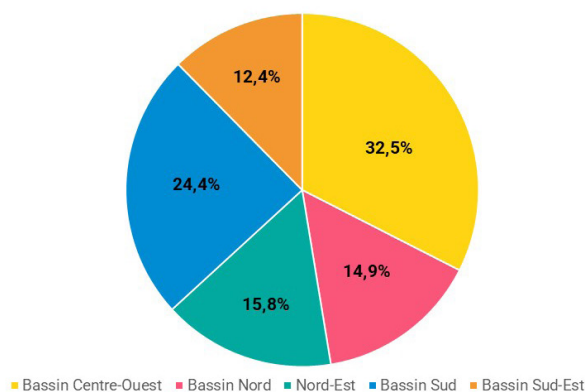
Le Bassin Sud-Est est composé de quatre communes : **Auderghem, Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre**. Le Bassin s'étend sur **28.4km²**, soit environ **18%** de la superficie de la Région. Le Bassin Sud-Est concernait **183.922 habitant·es** en 2022, soit **15%** de la population de la Région bruxelloise. La densité de population du bassin était ainsi de **6.476 hab./km²**. C'est donc le bassin le moins peuplé de la Région. Le Bassin Sud-Est est réputé pour être le plus favorisé sur le plan socio-économique, et seule une partie de la commune d'Etterbeek peut être incluse dans la première couronne.



Services sociaux et de santé

Au total, la base de données de Bruxelles-Social contient **3.807 services** sociaux ou de santé. Parmi ces services, **472 étaient situés dans le Bassin Sud-Est**, soit **12,4%** du total des services. C'est le bassin où sont situés le moins de services. Cela correspond à un taux de **2,57 services pour 1.000 habitant-es**. Cela correspond aussi à un ratio de **16,6 services au km²**. Ces taux sont inférieurs à la moyenne régionale.

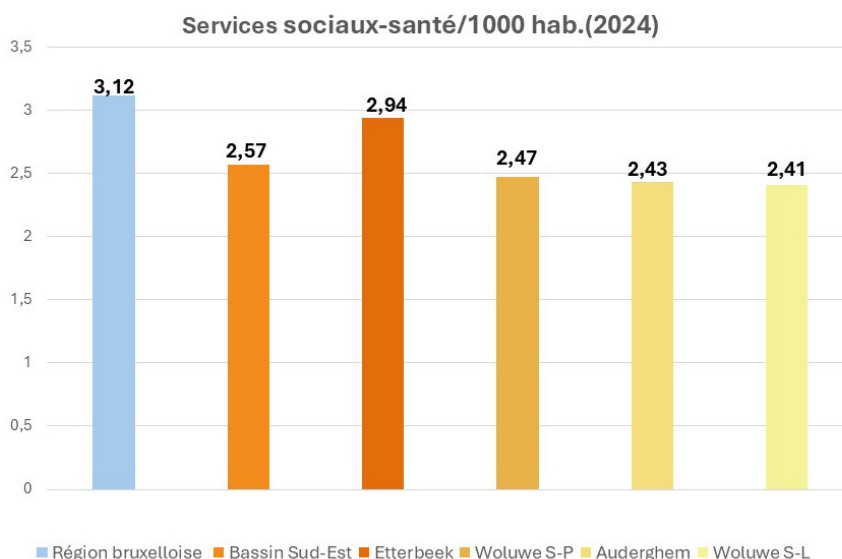
Proportion des services sociaux-santé par Bassin (2024)



Toutes les communes ont un taux de services pour 1.000 habitant-es inférieur au taux régional. Les services sont situés inégalement sur les 4 communes du bassin si l'on tient compte de la population. C'est à Etterbeek (commune de la première couronne du Bassin) que l'on trouve le taux le plus élevé.

² 29/02/2024

3



Communes du Bassin Sud-Est et Région bruxelloise	Nombre de services	Ratio pour 1000 habitant·es
Région bruxelloise	3807	3.12
Etterbeek	142	2.94
Bassin Sud-Est	472	2.57
Woluwe-Saint-Pierre	104	2.47
Auderghem	85	2.43
Woluwe-Saint-Lambert	141	2.41

Parmi les services du Bassin Sud-Est, 57% se déclarent ayant un **statut linguistique** francophone, 29% ont un statut bilingue, et 14% ont un statut néerlandophone.

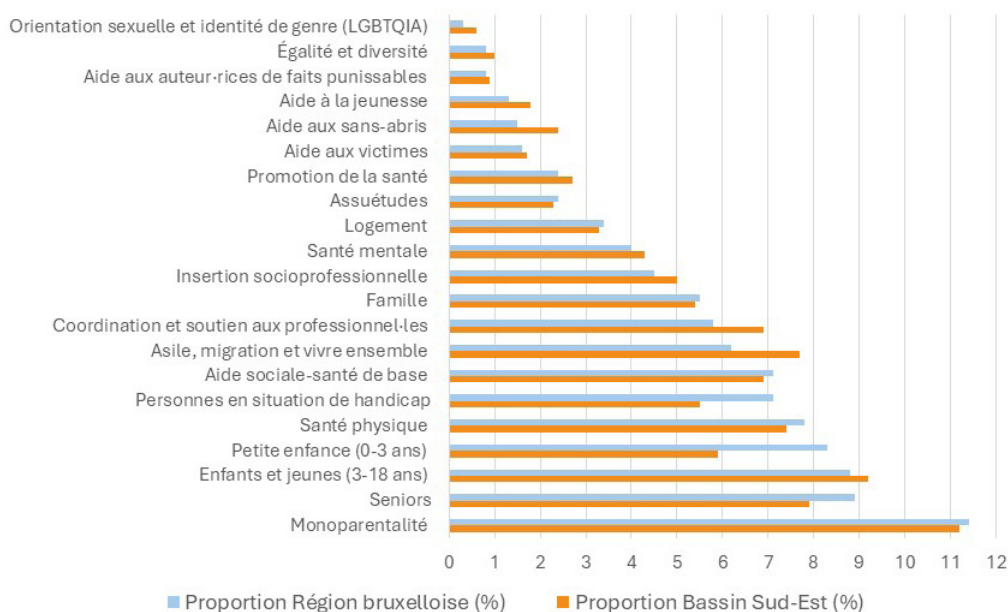
Catégories de services

En tenant compte des différents niveaux d'autorité qui peuvent agréer ou subventionner les services sociaux et de santé dans la capitale (l'autorité fédérale, la Région, les Commissions Communautaires française, flamande et commune, et les Communautés française et flamande), Bruxelles-Social dénombre pas moins de 214 types de services différents. Ces types de services sont regroupés en 21 catégories en fonction du type d'activité, de la thématique et du public-cible.

Bien évidemment, un service peut être actif dans plusieurs catégories différentes, c'est pourquoi le total des services par catégories est plus élevé que le nombre de services. En moyenne, dans le Bassin Sud-Est, un service est actif dans 2,3 catégories.

La distribution des services du Bassin Sud-Est sur les différentes catégories est représentée dans le graphique suivant.

Services sociaux-santé par catégorie(2024)



Catégorie	Nombre de services	Proportion (%)	Proportion en région bruxelloise (%)
Monoparentalité	83	7.6	11.4
Seniors	128	11.7	8.9
Enfants et jeunes (3-18 ans)	84	7.7	8.8
Petite enfance (0-3 ans)	128	11.7	8.3
Santé physique	100	9.1	7.8
Personnes en situation de handicap	115	10.5	7.1
Aide sociale-santé de base	78	7.1	7.1
Asile, migration et vivre ensemble	43	3.9	6.2
Coordination et soutien aux professionnel·les	59	5.4	5.8
Famille	64	5.8	5.5
Insertion socioprofessionnelle	39	3.6	4.5
Santé mentale	35	3.2	4.0
Logement	44	4.0	3.4
Assuétudes	25	2.3	2.4
Promotion de la santé	18	1.6	2.4
Aide aux victimes	21	1.9	1.6
Aide aux sans-abris	9	0.8	1.5
Aide à la jeunesse	13	1.2	1.3
Aide aux auteur·rices de faits punissables	7	0.6	0.8
Égalité et diversité	5	0.6	0.8
Orientation sexuelle et identité de genre (LGBTQIA)	0	0.0	0.3

On note une distribution assez conforme à la distribution que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire de la région, avec toutefois une certaine surreprésentation, par rapport à la distribution régionale, de services dédiés aux seniors, à la petite enfance, à la santé physique et aux personnes en situation de handicap, alors que les services dédiés à la monoparentalité et aux enfants et jeunes (3-18 ans) sont sous-représentés par rapport à la distribution régionale.

Parmi les 214 types de services différents, les mieux représentés dans le Bassin Sud-Est sont :

- Les crèches, Maisons d'Enfants et Haltes-Accueil francophones (67)
- Les Maisons de Repos pour personnes âgées, Maisons de Repos et de Soins et Résidences-Service (42)
- Les crèches et services néerlandophones d'accueil hors-école pour enfants (27)
- Les Ecoles de Devoirs francophones (12)
- Les consultations francophones pour enfants (11)
- Les opérateurs de cohésion sociale locaux francophones (9)

Conclusions et limites de l'analyse

Sur base des données disponibles, on peut constater que :

l'offre de services dans le Bassin Sud-Est est globalement conforme à ce que l'on retrouve de manière générale en région bruxelloise, mais en légère sous-représentation. On y trouve à peu près **12% des services disponibles alors que le Bassin concerne environ 15% de la population**. Il y a 2.57 services pour 1000 habitant-es, ce qui est inférieur à la proportion régionale (3.12). La répartition des services selon les 21 catégories utilisées par Bruxelles-Social est globalement identique à la répartition régionale mais avec quelques spécificités, notamment la surreprésentation de services dédiés aux seniors, à la petite enfance et aux personnes en situation de handicap.

Cette analyse purement descriptive est à considérer avec une multitude de précautions étant donné les nombreuses limites de celle-ci.

Premièrement, les données utilisées sont celles reprises dans la base de données de Bruxelles-Social fin février 2024. Certaines données ont pu être modifiées ou complétées par la suite.

Deuxièmement, Bruxelles-Social contient des données à propos de services et ne reprend pas la majorité des prestataires individuel·les. Ainsi, l'examen de l'offre social-santé devrait à minima être complétée par la multitude de **prestataires individuel·les** (médecins, infirmier·ères, psychologues...) qui jouent bien évidemment un rôle majeur dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Troisièmement, les services sont considérés par rapport aux Bassins en ce qui concerne leur localisation. Cette localisation n'est pas forcément liée à leur **territoire d'action**. Certains services peuvent avoir un siège social situé en un endroit et avoir une activité qui se déploie bien au-delà de leur siège social. Certains services ont un territoire d'action explicitement délimité et d'autres non. En outre, le territoire effectif d'action (la zone géographique d'influence ou d'accroche (ou « catchment area ») de bénéficiaires peut être extrêmement variable, notamment en dépassant les limites des quartiers, communes ou bassins.

Quatrièmement, l'analyse présentée ici ne contient aucune information sur l'**activité effective des services considérés**, les capacités du service (nombre d'agents disponibles, par exemple), la taille du service, ses capacités en termes d'accessibilité ou de disponibilité, et bien évidemment encore moins en ce qui concerne les pratiques effectives et la qualité du support. Il est évident qu'un grand service, tel qu'un hôpital, n'est pas comparable à une petite association de quartier ayant 2 équivalents temps-plein. **Dès lors, aucune information ici n'est en mesure de répondre à des questions sur l'adéquation de l'offre social-santé existante par rapport aux besoins de la population du Bassin.** Enfin, il est important de souligner le fait que Bruxelles-Social est un outil qui a été pensé pour que des personnes puissent identifier des services individuels par rapport à un besoin ou une problématique. Bien qu'il permette aussi d'analyser l'offre disponible sur un territoire, d'autres données (par exemple sur la taille du service, ses places/son caseload par agent, ses critères de fonctionnement, sa zone d'attraction, son groupe-cible et groupe effectif de population concernée...) seraient nécessaires pour pouvoir aller plus loin dans l'analyse.